



**PRÉFET
DES LANDES**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Mont-de-Marsan, le 10 mars 2024

Le département des Landes est placé en vigilance météorologique orange vagues-submersion

Le département des Landes est placé en vigilance météorologique orange pour le phénomène vagues-submersion à compter du dimanche 10 mars 14h00.

La dépression Monica se décale dans le golfe de Gascogne et génère un flux rapide et perturbé de secteur Ouest sur le sud du golfe de Gascogne. Ces vents forts ayant soufflé au large ont généré une forte houle d'Ouest qui se propage jusqu'à la façade atlantique ce dimanche.

De fortes vagues sont attendues sur le sud de la façade aquitaine. **Les Landes et les Pyrénées-Atlantiques seront tout particulièrement exposés lors des périodes de pleine mer de dimanche après-midi.**

Ces niveaux marins élevés et le déferlement des très fortes vagues vont engendrer des submersions par franchissement de paquets de mer sur les zones exposées du littoral et par débordement sur les zones basses.

Conseil de comportement :

Tenez-vous informé auprès des autorités. Évitez de circuler en bord de mer. Ne vous engagez pas sur les routes exposées à la houle ou déjà inondées.

Habitants du bord de mer :

- Fermez les portes, fenêtres et volets en front de mer
- Protégez vos biens susceptibles d'être endommagés par la montée des eaux ou emportés par les vagues
- Surveillez la montée des eaux

Plaisanciers :

- Ne prenez pas la mer
- Ne pratiquez pas de sport nautique.
- Avant l'épisode, vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord, et ne restez pas à bord

Professionnels de la mer :

- Évitez de prendre la mer
- Soyez prudents, si vous devez sortir

- À bord, portez vos équipements de sécurité (gilets...)
- Avant l'épisode, vérifiez l'amarrage de votre navire et l'arrimage du matériel à bord, et évitez de rester à bord

Baigneurs, plongeurs, pêcheurs ou promeneurs :

- Ne vous mettez pas à l'eau, ne vous baignez pas
- Ne pratiquez pas d'activité nautique de loisirs
- Soyez particulièrement vigilants, ne vous approchez pas du bord de l'eau même d'un point surélevé (plage, falaise)
- Éloignez-vous des ouvrages exposés aux vagues (jetées portuaires, épis, fronts de mer)

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez consulter le site Météo France à l'adresse suivante : <https://vigilance.meteofrance.fr/fr/landes>